

Appel d'offres matériel d'examen 2025

Livraison de matériel pour

[les pièces d'examen pour la procédure de qualification 2025](#)

Constructeur/trice CFC et Aide-constructeur/trice AFP

[les épreuves de l'examen professionnel de construction métallique 2025](#)

Chef/fe d'atelier et de montage en construction métallique avec brevet fédéral (BF)

Situation initiale

Chers membres d'AM Suisse,

Metaltec Suisse est entre autres responsable de la réalisation de la procédure de qualification des constructeurs/trices métalliques CFC et aide-constructeurs/trices métalliques AFP ainsi que de l'examen professionnel des Chef/fes d'atelier et de montage en construction métallique avec brevet fédéral. Le matériel pour les travaux pratiques d'env. 640 examens doit donc être fabriqué et livré l'an prochain.

Les trois mandats seront attribués séparément :

- env. 600 garnitures pour la procédure de qualification 2025
- env. 40 garnitures pour l'examen professionnel 2025

La commission de la formation initiale et la commission de la formation continue de Metaltec Suisse souhaitent donner la possibilité à tous les membres d'AM Suisse de soumettre leur candidature pour la production des trois commandes.

[Vous êtes intéressé\(e\) ? Alors inscrivez-vous jusqu'au 31 octobre 2024.](#)

Les candidatures seront examinées en fonction des critères énumérés ci-dessous. Seuls les dossiers d'appel d'offres remplissant les exigences minimales seront pris en compte. Les exigences minimales sont indiquées dans le détail ci-après. Le respect des délais fixés pour la livraison du matériel d'examen dans chaque région d'examen est très important. Il est nécessaire de connaître le nom de l'entreprise sous-traitante pour les travaux externalisés. L'AM Suisse se réserve le droit de demander des échantillons dans chacune des entreprises de la construction métallique. Le marché ne sera pas nécessairement octroyé au fournisseur offrant les meilleurs prix.

Exigences minimales pour la participation à l'appel d'offres de matériel

Les attestations requises doivent être jointes à l'offre.

- Membre de l'AM Suisse
- Formation d'apprentis / Nombre d'apprentis par rapport à l'effectif total
- Au moins une personne titulaire d'un diplôme professionnel supérieur en construction métallique ou formation similaire
- Attestation/remise de déclaration spontanée de fabrication interne
- Taille minimale de l'entreprise ; 6 personnes dans l'atelier
- Déclaration spontanée des charges sociales (attestation du respect des obligations financières par rapport aux contributions à la CPNM)
- Respect de la CCT
- Extraits du Registre du commerce et du Registre des poursuites (datant de moins de 3 mois)
- Signature de l'obligation de secret
- Aucun collaborateur en perfectionnement qui participe déjà à l'examen professionnel faisant l'objet du présent appel d'offres (mandat seul pour la livraison de matériel pour l'examen de chef d'atelier et de montage en construction métallique)

Équipement d'exploitation

- Atelier de construction métallique bien aménagé
- Scie circulaire pour l'acier par ex. Kaltenbach
- Scie circulaire pour l'aluminium par ex. Eckert
- Presse plieuse, si externe, nom du sous-traitant
- Machine de découpe laser, si externe, nom du sous-traitant
- Entrepôt / poste de montage bâtiment de stockage pour env. 30 garnitures

Période de production sur l'année

- Fin janvier à fin mars (env. 600 garnitures) Procédure de qualification (livraison en avril)
- Début mars à fin avril (env. 40 garnitures) Examen professionnel (livraison en juin)
- Mai-juin besoin urgent, sur demande

Critères d'adjudication

- Prix, Pondération 73%
- Formation d'apprentis, Pondération 20%
- Délai de livraison, Pondération 5%
- Références, Pondération, 2%

Chaque critère est évalué par une note de 0 à 5 points. La note générale est de 5 points maximum et elle est obtenue par pondération des critères ou sous-critères. L'offre qui reçoit l'adjudication est celle qui a la somme la plus élevée dans l'évaluation pondérée (valeur d'usage). L'offre la moins chère reçoit 5 points. 0,1 point sera retiré tous les 2% de coûts supplémentaires (évaluation linéaire). Le critère Prix peut afficher un solde de points négatif. La pondération des apprentis et du nombre de personnes avec perfectionnement (spécialistes) a lieu par rapport à l'effectif total. Avec l'offre soumise doivent être fournies deux commandes réalisées dans les 5 dernières années, similaires et faisant référence, indiquant des personnes pouvant répondre aux questions, la date d'exécution et le volume de la commande.

Dates

- Date limite d'inscription 31 octobre 2024
- Envoi des documents d'offre 6 novembre 2024
- Délai pour les questions écrites 15 novembre 2024
- Date limite de remise des offres 21 novembre 2024 (cachet de la poste, courrier A)
- Adjudication 6 décembre 2024

Négociations

Il n'y aura pas de négociations (tenir compte de la remarque dans les documents d'appel).

Droit à remboursement

Les entreprises qui répondent à l'appel d'offres ne peuvent prétendre au remboursement des frais occasionnés pour l'élaboration de leur offre.

Exclus de l'appel d'offres

Les collaborateurs de comités d'associations ou de leurs entreprises qui ont participé à la préparation des documents ou de la procédure d'adjudication ne peuvent participer à l'appel d'offre afin qu'ils ne puissent influencer l'adjudication en leur faveur.